

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **77 (1951)**

Heft 17

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Pour les abonnements
s'adresser à :
Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »,
Case postale Riponne 21,
Lausanne
Compte de chèques postaux
II. 5775, à Lausanne
Prix du numéro: Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgrin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 20 cts
Réclames: 60 cts le mm
(largeur 95 mm)
Rabais pour annonces
répétées

Annances Suisses S.A.



5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Risque de voilement des poutres pleines ou ajourées*, par A. PARIS, ingénieur civil, professeur honoraire à l'E.P.U.L. — *Réglages automatiques de vitesses*, par CH. MAILLEFER, ingénieur E.P.L. — **BIBLIOGRAPHIE.** — Société suisse des ingénieurs et des architectes *Communiqué du Secrétariat* — **SERVICE DE PLACEMENT.** — **NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.**

RISQUE DE VOILEMENT DES POUTRES PLEINES OU AJOURÉES

Calcul graphique

par A. PARIS, ingénieur civil, professeur honoraire à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

La tendance du prisme à fléchir pour échapper à une pression axiale se manifeste pareillement dans la simple colonne, dans les membrures retenues élastiquement par des poteaux flexibles insérés dans des entretoises, et dans la zone comprimée d'un poitrail, auquel sa hauteur confère une relative liberté de déformation locale. Les comportements diffèrent par contre sensiblement.

La colonne libre résiste au fléchissement par sa seule raideur $R = E.J$ d'Euler; la membrure du pont Vierendeel ajoute à cette raideur la résistance élastique des cadres, qui unissent entre eux les poteaux et les fortes entretoises du tablier inférieur; la zone comprimée du « disque » formé par la poutre-poitrail reste solidaire de la région tendue, tout en gauchissant le corps plan.

La sinusoïde exprime le flambage isolé; elle reste l'argument essentiel des deux autres phénomènes tout en subissant un amortissement qu'on tentera d'assimiler à une exponentielle: dans l'exemple numérique ci-après, le jeu des approximations successives tendra à l'éliminer dans le cas supposé d'appuis parfaitement libres; la réalité serait intermédiaire. Le professeur Timoshenko a montré la concordance entre les résultats de cette méthode d'approximations successives, que nous appliquons ici graphiquement, et ceux de l'analyse appliquée aux cas intégrables; cette conformité permet ensuite d'étendre le procédé aux cas d'espèces, qui demandent une liberté plus grande.

I. Voilement des parois pleines

Le Dr L. Prandtl a, dans sa thèse de Munich (1899), étudié l'équilibre élastique d'une paroi homogène tenue en console sous l'effet d'une charge isolée. Le professeur Timoshenko a étendu l'étude au cas de la poutre simple soumise à un couple de moment constant; il en a exprimé les moments de flexion latérale et de torsion comme dérivées secondes des élastiques de déplacement; il arrive ainsi, dans sa *Stabilité élastique*, à l'expression du moment fléchissant critique

$$M_{cr} = \frac{\pi \sqrt{B.C}}{l}$$

si

$$B = \frac{c \cdot b^3}{12} E \quad (\text{raideur transversale})$$

$$C = \frac{c \cdot b^3}{3} \left(1 - 0,630 \frac{h}{b}\right) G \quad (\text{raideur à la torsion}).$$

Ces formules supposent un matériau homogène, sans fissure; elles sont donc optimistes dans le cas du prisme de béton armé, où les efforts tangentiels favorisent les glissements, et introduisent la phase II du béton tendu fissuré.

Dans la poutre en béton armé sollicitée par fléchissement latéral et torsion consécutive, le déversement se fait autour d'un axe, qui diffère de celui de gravité du profil intact; si on admet que les génératrices verticales du plan médian